

LES NOUVELLES d'AUBER

**LÀ OÙ
ÇA BOUGE**
AUBERVILLIERS
MISE
SUR L'ÉCOLE

P. 6

**FEMMES
D'AUBER**
LES ATSEM,
CES FEMMES
DE L'OMBRE

P. 10



LES GENS D'ICI

Stéphane
Legoux

P. 4

LE JOURNAL DE LA VILLE D'AUBERVILLIERS – N°14 – DU 16 AU 29 AVRIL 2019

L'école : un enjeu pour l'égalité



ENTRE NOUS

Aubervilliers est une ville jeune qui compte de nombreux enfants. La Municipalité veille à ce que leur évolution se déroule dans les meilleures conditions.

Dès lors, nous ne nous contentons pas seulement d'entretenir les écoles, nous faisons le choix d'accompagner ces enfants dès le plus jeune âge, afin de les aider à se construire et à s'épanouir.

Pour y parvenir, nous pouvons compter sur l'implication des services municipaux qui travaillent en constante collaboration

avec la communauté éducative, l'Éducation nationale, les partenaires et associations.

Notre engagement est partout. Dans les structures petite enfance, à l'école via des activités ludiques et des sorties scolaires, dans les structures associatives, culturelles et sportives que nous mettons à la disposition des élèves.


Derrière chaque activité, chaque action, chaque projet se trouvent des femmes et des hommes qui mettent leur professionnalisme, leur expérience, leur connaissance au service de tou·te·s les élèves.

Cette belle synergie des forces est à découvrir dans ce nouveau numéro des *Nouvelles d'Auber*. L'occasion également pour moi d'adresser mes plus sincères remerciements à toutes celles et tous ceux qui s'investissent au quotidien pour que chaque enfant d'Aubervilliers puisse avoir les mêmes droits de réussite. ●

MÉRIEM DERKAOUI
MAIRE D'AUBERVILLIERS,
VICE-PRÉSIDENTE
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA SEINE-SAINT-DENIS



**NOS CHANTIERS P. 8 MA MAIRIE, À QUOI ÇA SERT ? P. 11 AUBER CULTURE P. 12
LE BIEN-VIVRE P. 13 AINSI VA LA VIE P. 14 LES TRIBUNES P. 15 AUBERVILLIERS D'ANTAN P. 16**

RETROUVEZ-NOUS
WWW.AUBERVILLIERS.FR
ET SUR   

Se mettre en condition d'accueillir les enfants dans les années à venir, tel est le but de la prospective scolaire. Derrière celle-ci se cachent des enjeux d'égalité territoriale.

Anticiper les besoins scolaires

AVENIR Qui dit ville jeune et dynamique, dit enfants. Pour offrir à ceux-ci une école égalitaire, la Ville appuie sa réflexion sur des outils d'analyse qui tentent d'être ancrés au plus près des réalités.

L'évolution démographique des villes est si rapide que les collectivités doivent plus que jamais mettre en place des outils pour les aider à réfléchir à la géographie et à l'organisation de leurs services publics, parmi lesquels, au premier plan, les écoles. Pour répondre au mieux aux exigences de cette compétence obligatoire, il y a la prospective scolaire. « La prospective scolaire, c'est savoir combien d'écoles la ville aura besoin d'ici cinq ans », explique Elsa Vanden Bossche, responsable du service Enseignement à la direction de l'Éducation et de l'Enfance de la Ville. Pas si évident lorsque l'on prend en compte la particularité d'Aubervilliers. « C'est une ville qui bouge beaucoup, qui est très dynamique », précise Elsa Vanden Bossche. « Nous cumulons un certain nombre de facteurs qui font que notre prospective scolaire est complexe à mettre en œuvre, mais toutes les villes ont pu connaître cela à un moment ou à un autre », ajoute Marc Assalit, directeur du service Enseignement. Il ne peut donc pas s'agir,

QU'EST-CE QUE LA SECTORISATION SCOLAIRE ?

SOUPLE » La sectorisation scolaire, c'est l'affectation d'un enfant dans une école en fonction de son lieu de résidence. C'est ce qu'on appelle, plus communément, la carte scolaire. La Ville définit les périmètres scolaires et l'affectation des élèves en fonction de cette sectorisation des écoles. Parfois, lorsque les effectifs ne permettent plus l'accueil de nouveaux enfants dans une école, ceux-ci sont orientés vers celle qui se trouve la plus proche. Il y a deux ans, une carte scolaire a été définitivement fixée à Aubervilliers. ●

dans ce travail de prospective, de décrire ou de prévoir l'avenir, mais de se donner les moyens de s'y préparer, surtout quand on sait que la construction d'une école peut coûter jusqu'à 18 millions d'euros et durer quatre ans une fois le terrain acquis.

UN TRAVAIL D'ORFÈVRE

Pour anticiper la population scolaire dans les prochaines années, le service Enseignement prend en compte quatre éléments : le nombre de naissances des dernières années ; la population scolaire des dix dernières années et le nombre d'enfants scolarisés arrivés dans un nouveau logement ces quatre dernières années ; le nombre de nouveaux logements et les livraisons prévues dans les cinq prochaines années ; enfin, l'analyse du nombre d'enfants scolarisés par nouveau logement sur les livraisons des quatre dernières années. Un travail extrêmement complexe qui s'appuie sur des hypothèses statistiques, donc des tendances et des imprévus, notamment en ce qui concerne la question des naissances et le nombre d'enfants dans les nouveaux logements. Ce travail se fait en étroite collaboration avec le service Urbanisme et l'Observatoire de la vie locale. « Nous sommes associés à toute la réflexion sur l'aménagement de la ville et nous pouvons aussi avoir une fonction d'alerte par rapport à ce qui est prévu dans le bâti », explique Marc Assalit.

LE GRAIN DE SABLE

Les enjeux d'une prospective scolaire sont très importants en termes économique et d'aménagement du territoire. En plus des écoles, elle doit déterminer le besoin en équipements publics pour tous les élèves à l'instar des gymnases. « Les mesures gouvernementales imposées ces dernières années n'ont eu de cesse de chambouler cet important travail d'analyse. aujourd'hui, la réforme Blanquer et les dédoublements de classes CP et CE1 ont un impact énorme sur



notre prospective scolaire », explique la Municipalité. En effet, toutes les écoles albertvillariennes sont concernées par cette réforme, puisqu'elles se situent en REP (Réseaux d'éducation prioritaire) ou REP+. Est-ce qu'il faut maintenant prévoir des écoles plus grandes pour ces dédoublements ? Est-ce qu'il faut, quand cela est possible, garder la classe initiale et la diviser en deux ? Faut-il construire des extensions ? Autant de questions qui ont pour toile de fond des enjeux d'égalité territoriale très forts. Il ne peut y avoir deux écoles publiques, l'une où des enfants de CP sont 14 par classe, et l'autre où ils sont 24 avec deux enseignants. ● CÉLINE RAUX-SAMAAN

1, 2 » OUVERTURE

Les écoles Casarès-Doisneau et Malala Yousafzai ont été inaugurées en janvier 2016.

3 » DÉDOUBLEMENT

De nombreux aménagements sont à repenser suite à la réforme des CP et CE1 qui concerne toutes les écoles de la ville.

4 » RÉUNION

Débat public sur l'école et la réforme Blanquer. le 9 avril 2019 à l'Hôtel de ville en présence de Madame la Maire Mériem Derkaoui.



37

C'est le nombre d'écoles (maternelles et élémentaires) à Aubervilliers, parmi lesquelles 2 écoles intercommunales avec Saint-Denis.



9 200

C'est le nombre d'élèves comptabilisé-e-s à la rentrée 2018-2019. Un chiffre en légère baisse par rapport à la rentrée 2017.



DES MOYENS DANS LES ÉCOLES D'AUBERVILLIERS !

Depuis plusieurs semaines, partout en France, des manifestations ont lieu contre le projet de loi Blanquer dit « école de la confiance ». À Aubervilliers, la Municipalité a apporté son soutien aux associations de parents d'élèves, notamment la FCE, aux syndicats enseignant-e-s et le collectif AuberEnColère qui se mobilisent pour garantir l'égalité devant l'école et obtenir de l'Éducation nationale le classement de toutes les écoles d'Aubervilliers en REP+.

3 QUESTIONS À...



Mériem Derkaoui
MAIRE D'AUBERVILLIERS

« Depuis une dizaine d'années, nous œuvrons à créer des groupes scolaires »

Pourquoi la prospective scolaire est-elle importante à Aubervilliers ?

Elle est indispensable pour nous permettre de construire des écoles et des salles de classe supplémentaires. Avec l'évolution démographique d'Aubervilliers, nous devons porter une attention particulière sur l'augmentation du nombre d'enfants et mesurer notre capacité d'accueil dans les écoles de la ville mais aussi dans les crèches. Si, pour les rentrées scolaires 2018-2019 et 2019-2020, nous constatons une stabilité, voire une baisse de leur nombre, nous devons néanmoins nous préparer à une croissance dans les années suivantes.

Nous constatons que des écoles se trouvent à quelque centaine de mètres l'une des autres...

Si nous avions fait de la prospective scolaire il y a trente ans, nous aurions pu constater qu'il n'était pas nécessaire d'avoir plusieurs écoles dans le même secteur. Cela a notamment des conséquences sur le nombre de

classes. Par exemple, cette situation amène l'Éducation nationale à fermer des classes dans les écoles Hugo/Balzac car l'école Frida-Kahlo, située juste à côté, peut encore accueillir. Face à cela, nous devons nous adapter en mettant en place une sectorisation un peu plus souple. C'est un vrai sujet qu'on aborde, notamment avec le personnel enseignant et les parents d'élèves qui ont parfois du mal à accepter et à comprendre pourquoi leur enfant n'est pas dans l'école la plus proche de leur domicile.

La prospective scolaire est un enjeu pour l'avenir ?

Absolument. En tant que Maire, ma responsabilité est de veiller à ce que les conditions d'enseignement pour les enfants d'Aubervilliers restent optimales pour les prochaines décennies. Grâce à la prospective scolaire et notre projet politique, nous pouvons anticiper sur l'aménagement de notre territoire pour permettre dans 10, 20, 30 ans la construction de crèches, d'écoles maternelles, élémentaires, collèges et lycées. ● PROPOS RECUEILLIS PAR CÉLINE RAUX-SAMAAN ET PIERRE SIMON



Inauguration du parvis de l'école Casarès-Doisneau, le 9 janvier 2016.

KATIA IBROUCHENE, L'ACCOMPAGNEMENT À PLEIN TEMPS

« Il faut être solidaire quand on a eu la chance d'être aidé »

AIDER On arrive parfois dans une ville « par hasard » et, sans s'en rendre compte, on parle de celle-ci comme si on y était né-e. Parfois avec dureté. C'est le signe d'un attachement viscéral, surtout quand cela concerne les enfants.

« Jamais je n'aurais imaginé vivre à Aubervilliers. Pour moi, la banlieue, c'était super loin ! » Katia Ibrouchene, une femme menue à la cinquantaine plus que discrète, vous embarque d'emblée dans un agréable flot de paroles. Elle est intarissable sur son travail, mais sa voix devient plus basse, ses phrases plus lentes, quand elle retrace le chemin qui l'a menée jusqu'ici. Pas facile de « se raconter » à un-e inconnu-e. Il est question de confiance, d'être sûr-e que sa parole ne soit pas déformée, puis de liberté. Après tout, on raconte ce que l'on veut ! Née à Paris et issue d'une famille de commerçants, « la vie était belle », nous confie-t-elle. Elle quitte le cocon familial « par fierté », sans un sou en poche et en ne passant pas son bac. Un remords qui reviendra plusieurs fois lors de notre échange. « J'ai peut-être des regrets, mais je n'ai pas fait n'importe quoi », se justifie-t-elle. Et c'est indéniable que Katia Ibrouchene est loin d'avoir fait « n'importe quoi ». Affranchie des contraintes familiales, elle décroche un travail de caissière dans une enseigne de grande distribution. Elle s'accorde ensuite « une année sabbatique » à l'étranger. À son retour, elle s'installe à Aubervilliers. « Il y a parfois de belles rencontres dans la vie », nous dit-elle. Et c'est grâce à cette « belle rencontre » qu'elle trouve à se loger dans la ville, alors qu'elle n'a ni feuilles de salaire, ni caution, ni garant. À peine le pied posé ici, elle travaille en tant qu'assistante maternelle à domicile, suit de nombreuses formations et a même le temps de donner naissance à deux enfants. Là voilà ensuite AVS/CUI (auxiliaire de vie scolaire en contrat aidé) en primaire à Stendhal/Balzac, puis AESH (accompagnante des élèves en situation de handicap) au collège Gabriel-Péri.

S'INVESTIR POUR L'ÉDUCATION

Dès la scolarisation de ses enfants, Katia Ibrouchene s'investit au sein de l'école en tant que déléguée des parents d'élèves en suivant leur parcours : Francine-Fromond, Edgard-Quinet, Marc-Bloch, Frida-Kahlo, Rosa-Luxembourg... « Je suis pour l'éducation publique et laïque », nous explique-t-elle. « Si demain les lycées sont en grève c'est à cause de l'Etat, car l'inégalité au niveau de l'éducation existe, elle est bien réelle », ajoute-t-elle. Se soucier de l'école au quotidien, être en lien avec les chefs de file d'établissement et la Mairie, participer aux conseils des écoles ou aux conseils d'administration, appartenir à la commission de la restauration scolaire... Être déléguée des parents d'élèves est un job à plein temps. « Je ne m'investis pas uniquement pour mes enfants

« Je ne m'investis pas uniquement pour mes enfants mais pour tous les enfants »

PROFIL

1967
Naissance à Paris

1990
Arrivée à Aubervilliers

2005
Naissance de sa fille Inès

2010
Naissance de son fils Aylan

2016
AVS/CUI à Stendhal/Balzac

2018
AESH au collège Gabriel-Péri

mais pour tous les enfants », tient-elle à nous préciser. On n'en doutait pas vraiment, tant on sent sa passion. Une passion intimement liée, quoi qu'elle en dise, à Aubervilliers. Quant à son travail « officiel » en tant qu'AESH, elle n'a qu'un seul mot d'ordre : « Les élèves, en situation de handicap ou non, quand on les aide, on peut les emmener loin ! » Et aider, c'est aussi former les enseignant-e-s aux

différentes formes de handicaps, soutenir les familles qui sont souvent démunies... « Je ne fais pas le travail des enfants que l'on me confie, je les accompagne, ce qui est différent. » Katia Ibrouchene est également bénévole au CMA gymnastique d'Aubervilliers... « On dit toujours qu'à Aubervilliers les mamans ne font rien ! », nous lance-t-elle en conclusion. Là, on a vraiment du mal à y croire. ● CÉLINE RAUX-SAMAAN



PROFIL

1970
Naissance à Rennes

2008
Installation à Aubervilliers

2009
Il devient parent d'élève



STÉPHANE LEGOUX ALBERTIVILLARIEN DEPUIS 10 ANS ET PARENT D'ÉLÈVE ENGAGÉ

« Il y a un potentiel énorme dans cette ville »

CITOYEN Convaincu par sa ville d'adoption, ce père de famille est engagé comme représentant de parents d'élèves depuis 10 ans. Son souhait : travailler avec les enseignant-e-s à un climat scolaire toujours plus positif.

Natif de la Bretagne, Stéphane arrive à Paris après ses études, en 1995. Il y rencontre une Parisienne et se marie. Après quelques années passées dans le 18^e arrondissement, quartier Max-Dormoy, ils décident de passer les quelques stations de métro qui séparent les deux villes et s'installent à Aubervilliers. « Nous sommes venus ici il y a dix ans et nous ne regrettons pas. Nous nous sentons bien dans notre ville, nous sommes à l'aise. J'habite dans le centre, tout près des écoles, des commerces. C'est un petit village dans une grande ville ! Bien qu'elle soit en travaux depuis longtemps, il y a un potentiel énorme dans cette ville. Depuis 10 ans, les

quartiers, les rues changent. J'aime beaucoup Aubervilliers, c'est une ville populaire qui me convient très bien. » Diplômé en sciences et techniques de la communication, Stéphane est technicien dans l'audiovisuel, à Canal Plus.

UNE RELATION DE CONFIANCE ENTRE PARENTS ET ENSEIGNANT-E-S

Très tôt, alors que ses enfants sont scolarisés en primaire, il s'engage pour représenter les parents d'élèves : « Je me suis présenté dès le départ, quand mes enfants ont commencé à aller à l'école. À ce moment-là, j'ai été sollicité par la directrice qui avait besoin d'un noyau de parents autour de l'équipe d'enseignant-e-s. Pour être plus précis, il y a des élections à chaque rentrée, les parents sont appelé-e-s à voter pour une liste, qui, dans l'établissement où je suis représentant, l'école élémen-

taire Louise-Michel/Vallès/Varlin, est constituée par la FCPE. Nous sommes environ 300 parents dans l'école, mais il y en a rarement plus d'une dizaine qui s'impliquent. Pourtant c'est important qu'il y ait une relation de confiance parents-enseignant-e-s, que l'on puisse discuter ».

En qualité de président du conseil local FCPE, Stéphane Legoux entend tenir ses engagements. « Les problèmes de remplacements des instituteur-riche-s sont récurrents dans certaines classes », nous confie-t-il. La suppression du mercredi, comprenez le passage à la semaine de quatre jours, imposé par les nouvelles réformes du ministère de l'Enseignement n'arrange rien selon lui : « Depuis 10 ans, il y a eu beaucoup de réformes sur le temps scolaire et cela n'a pas été mieux pour les enfants. Ils devaient être mieux reposés en ne travaillant pas le mercredi mais ils ne sont toujours pas habitués à ce changement de rythme. D'ailleurs, nous n'avons pas eu de bilan à propos de cette réforme. Tout cela est très dommage pour le bien-être des gamins. » Stéphane voudrait bien changer les choses, les faire évoluer et il n'a pas la langue dans sa poche. Il s'implique entièrement, il lui tient à cœur de travailler avec les enseignant-e-s pour un climat scolaire toujours plus positif. Voilà bien un engagement citoyen : « Nous sommes là pour créer du lien, c'est essentiel pour les enfants et nous en avons tou-te-s besoin. Je suis complètement dans un engagement citoyen pour le dire plus largement. D'ailleurs, je suis aussi délégué syndical et représentant du personnel au sein du groupe Canal Plus. J'ai des idées sur le fonctionnement d'une société, je m'interroge et, à mon niveau, j'essaie de faire bouger les lignes ». ● MAYA KACI

« À mon niveau, j'essaie de faire bouger les lignes »

Favoriser l'épanouissement des élèves des écoles : telle est la volonté politique de la Municipalité qui propose un guide des actions éducatives riche.

Aubervilliers mise sur l'école

DYNAMIQUE La Ville se mobilise pour l'école de façon dynamique. Pour s'en convaincre, il suffit de prendre connaissance des activités éducatives, pluridisciplinaires, qui sont proposées aux enseignant-e-s.

Les ressources éducatives du territoire d'Aubervilliers sont légion. Elles enrichissent le travail des enseignant-e-s, du niveau maternel jusqu'au secondaire. Associations et structures culturelles, services municipaux et intercommunaux sont autant de porteurs de projets, soucieux de transmettre leur savoir-faire auprès du public scolaire. « Il faut savoir que l'Éducation nationale n'a pas de budget pour financer des projets qui se passent en dehors du temps de classe. Bien entendu, selon les écoles, les enseignant-e-s et les directions d'écoles mènent des projets avec ce que l'on appelle "la coopérative" (une structure associative qui permet de mener des activités en lien avec les parents pour récolter des fonds). Mais surtout, ils peuvent faire appel à la Ville, via une enveloppe du service enseignement, pour essayer de faire financer des projets plus coûteux », nous explique d'emblée Marc Assalit, directeur du service de l'Éducation et de l'Enfance à la Mairie d'Aubervilliers.

PROJETS D'OUVERTURE

De quoi s'agit-il, par exemple ? De faire intervenir un artiste en classe ou un spécialiste de l'apprentissage de la relation aux animaux, de faire découvrir la création circassienne contemporaine *in situ*, de sensibiliser aux dangers d'Internet, etc. Le programme est vaste et pluridisciplinaire.

Aubervilliers, et ceci lui est spécifique, met à disposition des écoles des éducateur-riche-s sportif-ve-s qui font un travail d'accompagnement dans les écoles primaires en lien avec les professeur-e-s d'EPS. Ajoutons que toutes les villes ne subventionnent pas dix classes de neige, six classes vertes... À Auber, c'est indéniable, on mise sur l'école ! « Ici, nous avons aussi une dotation par élève. En effet, nous



1»CHŒUR
Les élèves de CM1-CM2 de Charlotte-Delbo pendant l'atelier chant.

2»INITIATION
Durant « l'atelier des marmots », les CE1 de Wangari-Maatai ont reçu la visite du guitariste Fernando del Papa.

donnons à chaque directeur-riche d'école une dotation par an et par élève (qui par ailleurs a augmenté sur le budget 2019) : ce sera 22,20 euros pour un-e enfant de maternelle et 30,90 euros pour un-e enfant de classe élémentaire. Il s'agit là de budgets, en direction des directeur-riche-s, pour faire ce qu'ils et elles veulent », relève Elsa Vanden Bossche, responsable du service Enseignement. La Ville intervient, en complémentarité de l'école, de façon très importante. Elle publie, d'ailleurs, un guide des actions éducatives. Au-delà de ses propositions propres, la Mairie s'adjoint encore les services de partenaires qui viennent proposer des actions : « Par exemple, si un-e enseignant-e veut proposer une action éducative sur le patrimoine industriel, il ou

elle peut chercher dans notre guide et rencontrer la proposition de l'un de nos partenaires dans la Ville », précise Marc Assalit.

Tous les services municipaux sont mobilisés. En premier chef, la direction des affaires culturelles mais encore toutes les directions qui peuvent imaginer des actions en direction des écoles. « Non seulement nous avons capitalisé un peu tout ce que nous pouvions proposer à l'école, à l'interne, et nous nous sommes mis en quête de partenaires qui souhaitaient travailler avec l'école », relève Marc Assalit. On l'aura compris : la ville vient en appui des enseignant-e-s pour des projets qui leur permettent de sortir de leur salle de classe. Pour le plus grand plaisir des élèves. ● M.A. KACI



École Delbo : un projet éducatif original et responsabilisant

SOCIAL Apprendre à vivre ensemble et à se responsabiliser sont des apprentissages dont cette école a fait une priorité, qu'elle traite de manière innovante.

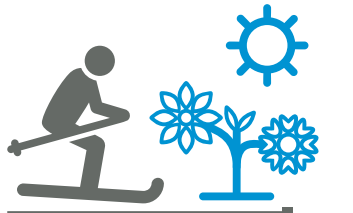
À l'école élémentaire Charlotte-Delbo, on est pour le moins original. En effet, les élèves portent des « ceintures d'autonomie » : chaque élève démarre avec une ceinture blanche, comme au judo, et va pouvoir progresser jusqu'à la ceinture noire. Pour pouvoir monter chaque palier, il faut « remplir des devoirs » qui, une fois remplis, ouvrent des droits. Exemple ? Remonter en classe seul-e après la récréation (dans le cadre de l'obtention de la ceinture orange). C'est chaque vendredi que se réunit un conseil d'élèves. C'est ce dernier qui décide ou non, et à l'unanimité, de l'octroi des fameuses ceintures. Le but ? Que chacun soit « responsabilisé et apprenne le vivre-en-

semble », comme le souligne la directrice de l'établissement, Madame Bobkiewicz. Et de poursuivre : « Il faut apprendre à tolérer les erreurs des autres, tolérer que d'autrui-e-s sont irréprochables, que l'on est tou-te-s différent-e-s. » Elle a également mis en place une méthode de règlement des conflits. Sa solution ? « Les messages clairs. Lorsqu'un-e enfant a un conflit avec un-e camarade, sa première réaction ne doit pas consister à venir nous voir. Il ou elle doit gérer son problème seul-e, donc aller rencontrer son interlocuteur-riche et lui envoyer un message clair : "Je ne suis pas content-e pour telle ou telle raison." Soit les élèves parviennent à discuter et se font des excuses soit le problème ne peut pas se résoudre et ils vont mettre un mot dans la boîte à critiques et le problème sera réglé le vendredi matin. » Le but du jeu étant d'essayer d'enrayer la violence qui parfois sévit dans les cours de récréation. Et ça marche. En communiquant ! ● M. K.



BONNES NOTES ET HARMONIE EN SALLE DE CLASSE

MUSIQUE » À l'école primaire Wangari-Maathai, le dynamisme éducatif est aussi de mise. Le sport est à l'honneur. L'idée motrice est de « faire de son mieux en restant bon-ne perdant-e, l'essentiel étant de participer », comme nous le précise la directrice Madame Joco. C'est la quatrième année que l'école participe aux Olympiades (journée consacrée à l'athlétisme), avec le soutien de la Municipalité car c'est elle qui a mis la main à la poche pour acheter du matériel afin de s'entraîner. Un projet danse fut aussi mis en place. C'est la deuxième année que l'école travaille avec le festival Villes et musiques du monde et depuis septembre avec la compagnie Difekako. Les élèves de CM2 y ont participé. Résultat ? « Le climat de classe a changé et il y a désormais "un ciment" entre les enfants », nous confie encore la directrice. Enfin, une maîtresse de CM1, ex-chef de chœur, propose à ses élèves de monter une comédie musicale. Un projet ambitieux qui passionne les élèves. ● M. K.



EN CHIFFRES
EN 2020,
Aubervilliers, ce sera

12 CLASSES
DE NEIGE

ET AUSSI
6 CLASSES
VERTES



DOTATION
DE LA MUNICIPALITÉ
PAR AN ET PAR ÉLÈVE
22,20 euros (maternelle)
30,90 euros (élémentaire)

Le nombre croissant d'élèves invite Aubervilliers à se doter de nouveaux établissements.

Deux nouveaux collèges à Aubervilliers

ÉTAT DES LIEUX Aubervilliers se prépare à accueillir deux établissements pensés selon des concepts dynamiques.

Le 6^e collège appelé Gisèle Halimi, situé rue Sadi Carnot, a vu son ouverture repoussée en raison du retard technique pris par les entreprises qui œuvrent sur le chantier : une situation regrettable tant pour la Municipalité, la communauté éducative et les parents d'élèves. Le chantier se poursuit donc afin d'accueillir 700 élèves. Il s'inscrit dans le cadre du plan Ambition collège 2015-2020 de la Seine-Saint-Denis, qui investit 640 millions d'euros pour construire, rénover ou moderniser des établissements, tant l'éducation est une priorité pour le département, avec des orientations fortes : ouverture sur la ville, cadre éducatif serein, accès aux nouvelles technologies, centre de culture et de connaissances au cœur du collège, respect de l'environnement. Le côté « usine » du bâtiment, avec sa toiture en shed (dents de scie) est le témoignage du passé industriel d'Aubervilliers tout comme la richesse des matériaux utilisés – terre cuite, métal, verre, brique et bois – est le miroir d'une ville riche de sa population aux origines multiples. Il s'agit ici d'une usine à savoirs où deux entités seront reliées : le bâtiment scolaire, un gymnase semi-enterré avec des logements de fonction.

UNE PÉDAGOGIE INNOVANTE

Particularité de l'établissement : une vingtaine d'ateliers pluridisciplinaires seront proposés, tels que la lecture, la chorale, le journal du collège, les cours de salsa et de couture, ou encore l'initiation à la médiation. Une nouvelle approche pédagogique permettant aux élèves d'ex-

plorer les connaissances intellectuelles et manuelles grâce à la répartition des cours, soit 12 heures de cours traditionnels et 12 heures d'ateliers en commun, à raison d'1 h 30 par cours au lieu des 50 minutes conventionnelles.

LE SPORT AU CENTRE DU PROJET

Situés du 4 bis au 14 rue du Pilier, les locaux du 7^e collège prendront place à proximité du Campus Condorcet dans un quartier en constante évolution. Un projet lancé en intercommunalité avec la ville de Saint-Denis qui y inscrira 350 autres élèves pour un total de 700. À la base du projet, ce sont les équipes de Plaine Commune Développement qui sont intervenues auprès de la ville, dans le cadre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, avec pour objet exclusif le bouclage des négociations liées au foncier. Plaine Com-

Des pistes d'athlétisme seront réalisées sur la terrasse du 7^e collège.

une Développement interviendra également en bout de chaîne, puisqu'elle s'est vue confier un mandat de réalisation des travaux de voirie entre le collège et la place du Front Populaire par Plaine Commune. Les travaux concerneront principalement le trottoir de la rue du Pilier ainsi que le renouvellement des voies alentour.

Ce nouveau collège, d'une surface totale de 7 549 m², sera bien entendu équipé des habituelles salles de classe, d'un réfectoire capable d'assurer 400 repas par jour, d'une salle d'échange et de discussion pour les parents et d'une cour d'élèves de 1 750 m², mais possèdera surtout quelques particularités. En effet, la Municipalité a décidé de mettre l'accent sur la pratique sportive. Ainsi, l'établissement accueillera une salle d'armes au rez-de-chaussée contenant au moins dix

pistes, qui serviront de base d'entraînement pour les Jeux olympiques. Au-dessus, un gymnase sera aménagé et, grande première à Aubervilliers, des pistes d'athlétisme seront réalisées sur la terrasse du collège, c'est-à-dire sur le toit. Un nouvel implant donc, qui vient s'ajouter au futur Campus Condorcet et donner davantage de visibilité au sud d'Aubervilliers et au quartier du Landy qui ne possédait pas encore de tels équipements : « Le collège fait partie de la transformation urbaine. Il s'aligne avec la future voie qui sera ouverte ultérieurement. C'est une institution qui articule la transformation du quartier », soulignait Platane Bérès, architecte en charge du projet. « C'est un quartier où l'on a encore du mal à se projeter car il y a peu d'habitations autour. Mais c'est un quartier en plein devenir et il symbolise bien ce que sont la Plaine Saint-Denis et la porte d'Aubervilliers. Il représente bien la mutation urbaine et il y aura de plus en plus d'habitants » précisait quant à elle la Maire. ● **THÉO GOBBI**



7549 m²
SURFACE TOTALE

1750 m²
SURFACE DE LA COUR



700

ÉLÈVES reparti-e-s équitablement entre Aubervilliers et Saint-Denis

1 >> 7^e COLLÈGE
Le futur collège tourné vers le sport accueillera une salle d'escrime, un gymnase et des pistes d'athlétisme ouverts à tous les habitants.

2 >> 6^e COLLÈGE
Si l'établissement à la pédagogie innovante, Gisèle Halimi, se fait encore désirer, il devrait accueillir 700 élèves.





Les ATSEM de l'école maternelle Pierre-Brossolette ne ménagent pas leur plaisir d'avoir choisi cette voie professionnelle.

Chaque enseignant-e de maternelle est accompagné-e d'une ATSEM. Un métier beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît...

Ces femmes de l'ombre

AUXILIAIRES C'est un métier qui relève de l'éducation et du soin, mais aussi de l'entretien. C'est dire s'il est polyvalent et impliquant, car on ne peut pas travailler avec des enfants sans s'investir un minimum émotionnellement.

Les ATSEM... Derrière cet acronyme un peu barbare se cachent essentiellement des visages de femmes. Celles-ci représentent, en effet, 99,6 % des effectifs de la profession. Pas forcément étonnant quand on sait que 70 % des enseignant-e-s du premier degré sont des femmes. À Aubervilliers, elles sont 140 ; 1 par classe de petites sections et 1 qui se partage entre les moyennes et grandes sections.

Tous les parents les connaissent, elles accueillent les enfants, les accompagnent aux toilettes, les aident à manger à la cantine ou encore à s'endormir à l'heure de la sieste. Elles assistent également l'enseignant-e, participent à la communauté éducative et s'occupent du nettoyage des salles de classe. Rien que ça... Ce sont les Agent-e-s territorial-e-s spécialisé-e-s

dans les écoles maternelles (ATSEM). Et à Aubervilliers, on a à cœur de prendre soin d'elles, car on sait qu'elles ont un rôle précieux et sont une référence pour les enfants : elles les mettent « tout simplement » dans de bonnes conditions pour apprendre.

PRÉVENIR LES RISQUES DU MÉTIER

« Les ATSEM sont des membres à part entière de l'équipe éducative. C'est un métier que nous valorisons ici, à Aubervilliers », explique Huguette Mériguet, responsable du secteur des ATSEM de la Ville. Et cette valorisation passe, entre autres, par la reconnaissance de la pénibilité du travail. « Nos collègues sont des personnes qui ont entre vingt-cinq et trente ans d'expérience, ce qui est un réel atout, mais la nature même de leur travail fait que nous devons travailler beaucoup sur les gestes et les postures car certaines ont de gros problèmes de

dos ou de canal carpien », ajoute le responsable du secteur des ATSEM. « Il est également indispensable de former les nouvelles qui arrivent aux bonnes postures », précise-t-elle. Toutes, ou presque, ont déjà suivi des formations pour prévenir ces risques. La Municipalité a également investi dans l'achat d'un matériel ergonomique qui sera testé au sein de l'école Jean-Jacques Rousseau. Du côté des parents comme des enseignant-e-s de maternelle, tout le monde reconnaît l'importance des ATSEM et leurs nombreuses qualités. L'amour des enfants, indéniablement, le sens de l'écoute et de l'organisation, celui de la pédagogie, la patience, la polyvalence, l'attention et... la discrétion. En effet, les ATSEM sont tenues par le secret professionnel et ne doivent pas communiquer des informations concernant les enfants, les parents et le corps professionnel. C'est dire si on peut leur faire confiance. ● CÉLINE RAUX-SAMAAN

Tout le monde reconnaît leur importance et leurs nombreuses qualités.

TÉMOIGNAGES



Asmaa Jabar, 48 ans
COORDINATRICE ATSEM
À VANDANA SHIVA

« Avant 1992, nous étions des "dames de service", ce qui explique peut-être qu'il y ait une très grande majorité de femmes dans ce métier. Nous nous occupions alors de l'entretien, mais pas uniquement... Le métier a été revalorisé et nous sommes devenues ce que des ATSEM. Pour accéder à ce métier, il faut un CAP Petite enfance et ensuite passer un concours. Nous sommes six ATSEM à Vandana-Shiva et nous aimons toutes, bien évidemment, nous occuper des enfants ! Nos tâches sont nombreuses et variées, cela va de l'entretien de la classe à l'accompagnement des enfants lors de la pause méridienne, en passant par un véritable rôle d'assistantes auprès des enseignant-e-s. Nos journées ne comptent pas beaucoup de temps morts ! À Aubervilliers, nous sommes très sensibles aux formations. Celle de « Gestes et postures » est d'ailleurs obligatoire, il en va de notre santé. De mon côté, j'en ai suivi d'autres comme, par exemple, « Encadrement et animation d'une équipe » ou encore « Les enfants en situation de handicap ».



Nadia Phanvilay, 60 ans
COORDINATRICE ATSEM
À PIERRE-BROSSOLETTE

« Il faut beaucoup de patience pour faire ce métier et puis être sur l'affectif. N'oublions pas que nous nous occupons d'enfants qui ont 3-4 ans. À Aubervilliers, il y a pas mal de familles monoparentales, donc des familles qui peuvent rencontrer d'importantes difficultés financières. Certains enfants ne mangent pas toujours à leur faim et le déjeuner qu'ils prennent à la cantine est parfois le seul qu'ils auront de la journée, ou du moins un déjeuner équilibré. Nous restons extrêmement vigilantes à ce que les enfants puissent bien manger. Sinon, nous travaillons en étroite collaboration avec les enseignant-e-s et nous formons ici une très bonne équipe, cela est fondamental pour que les enfants se sentent bien et en sécurité. Je ne vous cache pas que notre travail est physiquement difficile, nous rencontrons principalement des problèmes de dos et de tendinites à cause des gestes répétitifs. Côté formations, j'ai suivi celle de « Gestes et postures », puis d'autres concernant le secourisme, la sécurité au travail, les produits d'entretien, les aliments... »

Les maîtres-nageurs sauveteurs, des anges-gardiens des points de baignade qui mettent leur expertise aux services de tou-te-s.

Nager sans souci



Une équipe motivée, des baies vitrées, un espace extérieur... font de la piscine municipale un lieu très agréable.

LOISIR Les MNS du centre nautique mettent tout en œuvre pour faire participer les Albertvilliersiens, dès l'âge de 6 mois aux plaisirs des activités aquatiques.

C'est en 1969 que fut inaugurée la piscine Marlène-Peratou. La première d'Aubervilliers, située rue Édouard Poisson. Après une fermeture pour des travaux de rénovation en 2014, entrepris avec le concours de la Mairie, le centre nautique rouvre en 2016 avec une structure revalorisée. Mais l'effort de la municipalité ne s'est pas arrêté à la seule mise aux normes des infrastructures. En effet, la volonté politique ne s'est jamais démentie pour améliorer et offrir le meilleur service possible. Car un complexe nautique de cette envergure exige une attention constante. Comme aime à le préciser Rachid Baali, le directeur du centre nautique, « le bon fonctionnement d'une piscine implique une planification, une gestion et une organisation. Il est assumé par les

chef-fe-s de bassins qui coordonnent et mettent en œuvre sur le plan technique, pédagogique et éducatif les activités aquatiques. Ils et elles assurent la sécurité des différents publics, la gestion du fonctionnement des bassins et de l'équipe. Ils et elles participent également aux fonctions d'adjoint-e-s de la direction de l'établissement. »

PERMETTRE À CHACUN-E DE SE SENTIR À L'AISE DANS L'EAU

Les MNS recruté-e-s par la Mairie ont pour mission la surveillance des bassins, la sécurité des usagers et prodigent les premiers soins d'urgence avant l'arrivée des secours. Ils sont titulaires du BEESAN (Brevet d'État d'éducateur sportif activité natation) ou du BPJEPS AAN (Brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et des sports) ou tout autre diplôme conférant le titre de maître-nageur sauveteur.

La mission des MNS consiste cependant dans un accompagnement qui encadre différentes pratiques nautiques. Dès l'âge

de 6 mois jusqu'aux seniors qui pourraient le souhaiter, ils participent et contribuent à permettre à n'importe quel-le habitant-e de se sentir à l'aise dans l'eau. Les MNS veillent à respecter les plannings et les séances concernant la natation scolaire, dès la classe de CM1 jusqu'au lycée. Tout s'organise en amont, en étroite relation avec la conseillère pédagogique de chaque établissement concerné. Les MNS encadrent également le dispositif « Je nage, donc je suis » qui est une action organisée par la Mairie pour les

« BÉBÉ DANS L'EAU »

Cette activité invite à la découverte et à l'adaptation en famille du milieu aquatique. La durée des séances peut varier en fonction de l'âge du bébé ou de l'enfant. La température de l'eau oscille entre 30 °C et 32 °C. De 6 mois à 10 ans, l'accent est mis sur un dispositif convivial voire familial afin que l'enfant évite une phobie aquatique.

De 6 mois à moins de 3 ans, le samedi de 8h45 à 9h30.

L'équipe d'éducateurs sportifs se compose de 9 maîtres-nageurs-sauveteurs et de 2 chef-fe-s de bassin.

L'équipement du centre nautique municipal
1 bassin d'apprentissage (25x10 m)
1 bassin de compétition (25x15 m)
1 bassin de plongée
3 plongeurs
1 solarium

SPORT SUR ORDONNANCE

Munis d'une ordonnance, les patient-e-s éligibles ont la possibilité de prendre contact avec le centre nautique. Dans le cadre d'une recommandation précisant la prescription d'une activité aquatique, les MNS accompagnent, au cours de séances d'aquagym d'une durée de 45 minutes, aussi bien les personnes souffrantes de certaines pathologies que des handicapé-e-s.

Chaque mercredi à 12h15

enfants de la ville en partenariat avec les services départementaux. Ce stage permet aux élèves de se perfectionner en dehors du temps scolaire. Sur le plan de la sécurité, lorsqu'un voire deux maîtres-nageurs accompagnent dans l'eau, soit des enfants soit des adultes, un autre reste systématiquement en dehors de l'eau pour superviser et surtout surveiller. Mais la surveillance se fait aussi en amont et parfois tourne au cocasse, comme l'illustre cette anecdote racontée entre deux rires par la cheffe de bassin Laure Delépine : « Je me suis retrouvée, un jour, face à un enfant qui en sortant des vestiaires ne cessait d'une main de tripoter son nez et de l'autre tenait un drôle d'objet. Quand je me suis approchée de lui pour m'assurer que tout allait bien, il m'a expliqué, navré, qu'il n'arrivait pas à mettre son pince-nez. Et pour cause ! Il tenait dans sa main droite, une pince à linge ! » On rit aussi à la piscine d'Aubervilliers. »

OSCAR LAX

Pour tous contacts : tél: 01 48 33 14 32
Email : centre-nautique@mairie-aubervilliers.fr

Le groupe scolaire Jean-Macé est la plus ancienne école publique existant encore actuellement dans notre ville.

L'Alsace à Auber, histoire d'une école

IMMIGRATION En 1871, de nombreux Alsaciens-Lorrains viennent s'installer dans le quartier des Quatre-Chemins. Leur arrivée va justifier la fondation d'une école.

Avant la Révolution Française, l'enseignement dépendait des ordres religieux. À Aubervilliers, ce sont les oratoriens, surtout, qui dominaient. Cet enseignement était dispensé par des religieuses mais aussi par des maîtres laïques. La première institutrice, non dépendante de l'église si l'on peut dire, fut la citoyenne Thérèse Lecomte nommée le 15 Germinal An II, sous la Terreur. Elle eut pour charge d'instruire les jeunes citoyens de la commune « dans les vrais principes de la Révolution, et du républicanisme ». Sa salle de classe devait se trouver, probablement, dans la mairie. C'est en 1839 que fut posée la première pierre d'une école de ville à l'endroit même où se trouve aujourd'hui la partie du centre de santé qui donne sur la rue Achille Domart.

AGRANDISSEMENTS

La plus ancienne école publique qui existe encore à ce jour est le groupe Jean Macé, construit en 1876. L'école de filles, devenue l'école mixte Condorcet, fut quant à elle achevée en 1877. À partir de 1850, à l'endroit même où il n'y avait que des champs, des usines s'installent le long du canal et route de Flandre. Certains propriétaires terriens comprennent qu'il est plus lucratif de construire des habitations afin de les louer aux ouvriers plutôt que de continuer à cultiver la terre. C'est ainsi que dans les années 1860, la cité Demars voit le jour. D'autres immeubles se construisent dans le quartier et, bientôt, il faudra une école ici même, tant on est loin du centre. En mai 1873, on décide d'en construire une au Quatre-Chemins. Le groupe scolaire sera d'abord composé de deux préaux séparés par la loge du gardien et le logement du directeur : cette façade que l'on retrouve rue Henri Barbusse est intacte. Cinq classes s'alignaient perpendiculairement dans chaque école, rejoignant la rue des Postes sur laquelle s'ouvrait l'école

» La façade sévère mais soignée du groupe scolaire Jean-Macé, rue Henri Barbusse (ancienne rue du Vivier), au début du xx^e siècle.



maternelle avec quatre classes. Le préau de cette dernière était l'actuel réfectoire de l'école Condorcet. Très vite, devant l'afflux d'élèves, on se retrouve à l'étroit et, en 1884, décision est prise de surélever les angles. Ceci permettra de disposer de quatre classes supplémentaires en étage. Faut-il rappeler qu'en 1885, les enfants sont, en moyenne, plus de 64 par classe ? Voici la raison pour laquelle, en 1895, il s'agit de proposer la surélévation générale de l'école : on relie les tours d'angle pour permettre la création de trois nouvelles classes dans chaque école. La maternelle sera surélevée pour donner deux autres classes à l'école de garçons et le groupe prendra son aspect extérieur définitif au début du xx^e siècle.

TERRE DE REFUGE

C'est l'immigration, à partir de 1871, qui permet d'expliquer le nombre croissant d'enfants fréquentant le groupe scolaire de la rue Henri Barbusse. En effet, le 8 octobre 1870, Bismarck, chancelier du Reich,

Le groupe prendra son aspect extérieur définitif au début du xx^e siècle

fait placarder sur les murs de la capitale alsacienne occupée par les troupes prussiennes : « À partir d'aujourd'hui, Strasbourg sera et restera une ville allemande. » L'Alsace, dès lors, est annexée. La Lorraine connaîtra bientôt le même sort. Pour 250 000 Alsaciens et Lorrains, qui refusent que leurs enfants n'apprennent plus le français à l'école, c'est l'exil. Ils franchissent la nouvelle frontière de la ligne bleue des Vosges et viennent travailler en région parisienne où les nouvelles usines implantées réclament toujours plus de mains d'œuvre. Ce sont aussi des entreprises qui s'exportent : ainsi Aubervilliers accueillera en 1871 la verrerie Saint-Gobain de Colmar qui s'installe rue du Landy. Les Quatre-Chemins

vont devenir l'un des îlots de peuplement des réfugiés de l'Est. Comme toute minorité exilée, cette communauté est solidaire. Ces réfugiés sont des catholiques fervents. La direction des filatures de coton Cartier-Bresson, entreprise venue d'Alsace et installée aux Quatre-Chemins depuis le Second Empire, mit en pratique un véritable catholicisme social : elle assurait le logement à leurs ouvriers. En 1873, le comité de patronage catholique dirigé par les Cartier-Bresson, ouvre une école affectée aux émigrantes alsaciennes. Trois ans plus tard, ils bâtirent à leurs frais, deux écoles, l'une pour les filles, l'autre pour les garçons, que par ailleurs ils ne manquaient pas de faire travailler jusqu'à douze heures par jour dans les filatures. Ce nouveau groupe scolaire, situé rue du Vivier (rue Henri Barbusse depuis 1945), prit le nom, en 1905, de Jean Macé, fondateur de la ligue de l'enseignement, véritable bastion de la République, qui était lui-même un émigré... Alsacien. ● MAYA KACI